

FAITS DIVERS

La scène suivante s'est passée chez plusieurs couturières de Paris : Un gamin entre. — Madame, dit-il, je viens vous indiquer une bonne pratique : allez tout de suite telle rue, tel numéro, chez madame une telle, elle vous attend pour un ouvrage pressé. Je pense que vous n'oublierez pas ma peine. La couturière, sans méfiance, donne au gamin un ou deux francs, et s'empressant d'accourir à l'adresse donnée. On n'y connaît pas la personne indiquée, et la couturière en est pour ses deux francs et sa course. Et le tour est fait. Ce truc étant répété plusieurs fois par jour, on pourrait s'en faire quatre mille francs de rente... Malheureusement il est éventé !

— A Roanne, il y a eu mardi une véritable émeute sur le marché. Il s'agissait du prix du beurre; les paysannes en demandaient 1 fr. 50 la livre; les revendeuses n'en voulaient donner que 1 fr. 25. Enfin, le prix a été si vivement débattu qu'on a fini par se battre. La police a dû intervenir pour séparer et calmer les combattants. — On dit dans le Rappel : Un quel vint d'avoir lieu à Bruxelles entre un nouveau duc de Beust, le comte Horwassy, étudiant à Vienne, et un autre étudiant de la même Université, fils d'un des négociants les plus estimés de Prague, appelé Muller.

Le sujet de la querelle était une discussion politique, où Horwassy avait soutenu les idées de son oncle, et où Muller, énergiquement démocrate, et qui, lors des troubles de Prague, a été poursuivi pour lèse-majesté, avait défendu la fédération républicaine. — On s'était échauffé jusqu'à une voie de fait qui avait rendu une rencontre nécessaire. — Le duel avait dû d'abord avoir lieu à Paris. On s'était ravisé en route, et on s'était arrêté à Bruxelles.

La rencontre a eu lieu avant-hier, à six heures du soir. L'arme était le pistolet. — Horwassy a tiré le premier, et sa balle a effleuré les cheveux de Muller. La balle de Muller s'est logée dans le bras d'Horwassy, et l'on craint la nécessité d'une amputation.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX. MARIAGES. 28 juin. — Lamarque Henri, 27 ans, employé, et Planchon Marie-Rose, 29 ans, sans profession. 29 juin. — Vervaecke Gustave, 27 ans, menuisier, et Hespel Elisa, 20 ans, tailleur. — Lion Camille, 23 ans, chanteur paroissial, et Sadousty Marie, 23 ans, modiste. — Delannoy Jean, 40 ans, journalier, et Dumont Marie, 58 ans, cabaretière.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS. Verbrugge, dentiste. Rue de l'Hospice, 10, Roubaix. Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours. TOUS LES JOURS, Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

Compagnie d'assurances générales

SURLAVIE, rue de Richelieu, 87. FONDÉE EN 1819

(La plus ancienne des compagnies françaises d'assurances sur la vie)

Fonds de garantie : 90 millions réalisés ASSURANCES POUR LA VIE ENTIÈRE. — Le capital payable aussitôt le décès de l'assuré. ASSURANCES MIXTES. — Le capital payable à une époque déterminée à l'assuré, s'il vit, ou aussitôt son décès, à ses héritiers.

ASSURANCES A TERME FIXE. — Le capital payable seulement à l'époque fixée, soit à l'assuré s'il est vivant, soit à ses héritiers, s'il est décédé.

PARTICIPATION DE 50 O/O dans les bénéfices produits par ces 3 natures d'assurances

RENTES VIAGÈRES immédiates ou différées sur une ou plusieurs têtes.

Affaires réalisées pendant les années 1868-1869 Capitaux assurés 120,919,753 f. 15 Rentes viagères 1,814,835 30

Assurances en cours au 31 décembre 1869 Capitaux assurés 278,128,727 f. 47 Rentes viagères 6,300,449 10

Répartition aux assurés pour les bénéfices de la période biennale 1868-1869 2,529,307 90

S'adresser, pour renseignements et prospectus, à MM. Loncke père et fils, directeurs particuliers, 20, rue de la Barre, à Lille. 284

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 4.23 — 2.01 — 3.31 — 5.14 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.11.

Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.23 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement.)

Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin, 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.14 — 6.13.

Aniens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1° et 2° cl.) — 7.38 — 9.36.

Catali — Matin : 5.17 — 9.51 (1, 2° cl.) — 11.26 — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51. — Soir : 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. — Matin 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin : 5.17 — 8.21 — 3.31 — 7.38.

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances des familles DESROUSSEAUX et DELADERIERE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Clémence-Adèle DESROUSSEAUX, épouse de M. L. DELADERIERE, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le lundi 4 courant à 9 heures et demie, en l'église Saint-Martin. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 59. 301

SOCIÉTÉ DES Usines à gaz réunies

Constituée le 31 juillet 1863, chez M. LINDET, notaire à Paris.

Administration et siège social à Paris, rue Vivienne, 53

ÉMISSION DE 24,000 OBLIGATIONS hypothécaires

AVEC SUBVENTIONS MUNICIPALES DE 9,400,000 fr.

EXPOSE.

La Société des Usines à Gaz réunies, pour les opérations prennent une extension toujours croissante vient de s'assurer la possession de vingt-deux nouvelles usines à gaz, ce qui porte à trente-quatre le nombre des usines appartenant à la Société.

Garanties

1° Valeur des usines Les trente-quatre usines appartenant à la Société représentent une valeur totale de dix millions quatre cent soixante mille francs (10,460,000 fr.).

2° Fermage des usines Toutes les usines de la Société sont affermées pour une somme annuelle minimum de neuf cent quatre-vingt-cinq mille francs (985,000 fr.).

3° Hypothèques Ce produit minimum est assuré à la Société par des contrats de fermage qui ne peuvent, dans aucun cas, donner un résultat inférieur; ces contrats doivent, au contraire, réaliser des bénéfices plus considérables dans quelques années, la vente du gaz allant toujours en augmentant dans chaque usine.

PAYEMENT DES INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT DES OBLIGATIONS

Le service des intérêts et l'amortissement des obligations ne nécessitant qu'une somme annuelle de 569,000 francs, est assuré et garanti par des contrats de fermage établissant pour la Société un revenu fixe de 985,000 fr.

3° Hypothèques

Des hypothèques spéciales collectives seront consenties, au profit des obligataires, sur les usines de la Société.

4° Subventions municipales

Accordées à la Société des Usines à Gaz réunies, s'élevant à une somme totale de 9,400,000 francs.

Aux termes des traités faits entre les villes et la Société, lesquels ont été ratifiés par décisions préfectorales, il est accordé des subventions s'élevant ensemble à une somme totale de 9,400,000 francs pour éclairage municipal.

Cette somme est à recevoir intégralement par la Société des Usines à Gaz réunies en un délai de 40 années.

Ces subventions viennent apporter à la Société un surcroît de ressources et servir de garantie supplémentaire pour les engagements contractés vis-à-vis des porteurs d'obligations.

COMITÉ DES OBLIGATAIRES

Les obligataires seront représentés par un comité composé de cinq membres, formé à cet effet et parmi les plus forts souscripteurs d'obligations.

Souscription à 24,000 obligations hypothécaires avec subventions municipales DE 9.400.000 FRANCS

Ces obligations sont émises à 250 francs, remboursables à 300 francs en quarante années.

Elles ont droit à un intérêt annuel de 15 fr. payable au siège social, par semestres échéant le 15 janvier et le 15 juillet.

Soit un placement hypothécaire, intérêts et amortissement compris, de plus de SEPT p. CENT (7 p. c.).

La jouissance commencera le 15 juillet 1870.

en souscrivant... 50 fr. à la répartition... 50 fr. le 1er septembre 1870 à la remise du titre libéré 150

ON VERSE : 250 fr. Tout souscripteur qui voudra se libérer par anticipation aura droit à une bonification de 2 fr. par titre.

Les obligations seront cotées à la Bourse de Paris

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

du Mardi 28 Juin au Samedi 2 Juillet

Au siège social, rue Vivienne, 53; A PARIS: Et chez M. E. LE PELLETIER et C^o, banquiers, rue de Provence, 82;

DANS LES DÉPARTEMENTS: chez tous les banquiers correspondants.

On peut dès ce jour verser au crédit de MM. E. LE PELLETIER et C^o, dans toutes les succursales de la BANQUE DE FRANCE;

Et par lettres chargées à l'adresse de MM. E. LE PELLETIER et C^o, banquiers, 62, rue de Provence.

Tous coupons échéant en juillet et août sont acceptés comme espèces 264

BOURSE DE LILLE.

Cours du 2 Juillet 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Lille 1860. J. A. 1865. 103 .. Lille 1863. J. J. Janv. 1864. 99 75 Lille 1868, libérées. 515 .. Lille à Béthune, oblig. 320 .. Armentières. 503 .. Roubaix-Tourcoing 'R. à 50. 43 ..

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix. 586 25 Crédit industriel du Nord. 515 ..

Table listing various companies and their share prices, including Caisse Pérot et Comp., Compagnie le Nord incendie, Gaz de Wazemmes, etc.

COURS DES HUILES A LILLE.

Table showing oil prices in Lille for different grades and quantities, such as Colza, Huile de lin, etc.

BOURSE DE PARIS du 1 Juillet, 1870

Table of Paris stock market prices for various commodities and securities, including Huile de colza, Farines, Sucres, etc.

COURS COMMERCIAUX DE LA PLACE DE PARIS

Table of commercial prices in Paris, including HUILE DE COLZA, COURANT DU MOIS, etc.

MARCHÉ DE CAMBRAI du 30 Juin

Table of market prices in Cambrai, including GRAINES, Colza mars, etc.

BOURSE DE PARIS. — 2 Juillet 1870.

Main table of Paris stock market prices for July 2, 1870, including sections for Valeurs au comptant, Obligations, Primes, and Reports.